Bulletin de l'I. F. A. N.
T. XXVI, sér. A, n° 2, 1964.

Note sur quelques plantes médicinales des Bassari et des Tandanké du Sénégal oriental

suivie de la liste, avec les noms vernaculaires, des végétaux inventoriés dans la région

par J. KERHARO et J.-G. ADAM.

Fixés près de la Guinée portugaise, à la frontière des républiques du Sénégal et de la Guinée, les Bassari et les Tandanké, qui sont des Bassari fulanisés, forment une toute petite ethnie se rattachant avec les Badyaranké et les Coniagui au groupe paléonégritique Tanda.

A la suite des recensements anciens de 1945-1948, le chiffre de la population totale était évalué à 7 523 dont, en gros, un tiers de ressortissants sénégalais. On peut admettre actuellement au nombre de 4 à 5 000 les Bassari-Tandanké du Sénégal, exclusivement localisés dans la partie occidentale du cercle de Kédougou. Ils y habitent les crêtes de petits massifs très accidentés mais peu élevés (point culminant, 426 mètres) constituant les premiers contreforts du Fouta-Djalon dont la chaîne montagneuse se perçoit nettement à l'horizon par temps clair.

Le climat et la végétation de la contrée sont nettement soudanais. L'hivernage, de juin-juillet à octobre, est caractérisé par une chute assez abondante de pluies (1 300 mm à Kédougou) tandis que la saison sèche est chaude et bien marquée. Toutes les collines malgré leur relief accusé, sont cultivées : celles d'Ibel (Tandanké) formées de dolérites postprimaires possèdent des sols riches aux cultures prospères ; par contre celles d'Etiolo (Bassari) sont moins fertiles.

La flore est également typiquement soudanaise avec toutes les formations végétales dérivées : savanes boisées ou arbustives, ga-

leries forestières plus ou moins dégradées par les feux et les défrichements, jachères ligneuses ou herbacées. Quelques espèces sont particulières à la région et n'ont pas encore été signalées ailleurs au

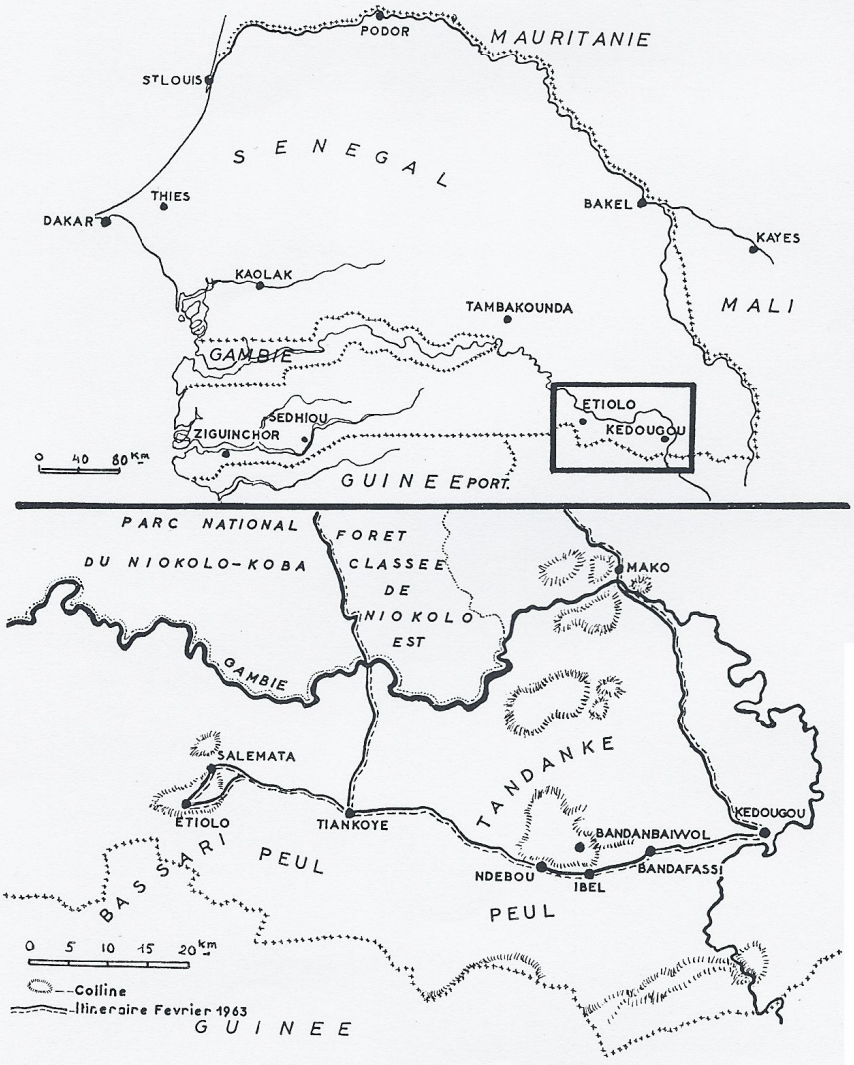

CARTES 1 ET 2.

Sénégal : des Poacées comme *Danthoniopsis chevalieri*, *Thelepogon elegans*, *Themeda triandra* ; une Rubiacée arbustive, *Fadogia erythrophloea*, etc.

Durant un court séjour passé chez les Bassari d'Etiolo et les Tandanké de Bandafassi bassari, Ibel, Iwole (1), nous avons pu recueillir des renseignements intéressants sur les plantes considérées comme médicinales. Notre enquête a été menée auprès de différents guérisseurs de métier, tous animistes, avec lesquels nous avons parcouru le pays. C'est dire que les informations obtenues ont été puisées aux meilleures sources et sur le terrain même, ce qui donne par surcroît le maximum de garanties pour les déterminations botaniques et pour l'établissement de la correspondance entre noms scientifiques et vernaculaires.

La présente note n'a pas la prétention d'épuiser la question; elle a simplement pour objet, étant donné son caractère original, de consigner les premiers résultats de notre mission dans le cercle de Kédougou.

La pharmacopée bassari-tandanké mériterait en effet une étude exhaustive que nous n'avons pu mener à son terme dans les délais impartis pour notre déplacement. Faute de temps, nous avons dû borner notre enquête à un nombre limité d'informateurs qui, bien entendu, nous ont signalé seulement *leurs médicaments*. De ce fait, des espèces importantes qui n'auraient pas manqué de nous être signalées si nous avions pu poursuivre nos investigations sont ici, en toute honnêteté, passées sous silence.

Pour pallier en partie cette lacune, nous avons pensé faire œuvre utile en donnant en addendum une liste de végétaux inventoriés dans la région au cours de notre prospection, avec en regard les noms vernaculaires. Point de départ de travaux ultérieurs plus poussés sur la flore et la pharmacopée, cette liste pourra en outre rendre service aux chargés de missions qui, actuellement en pays bassari-tandanké, sont arrêtés par des identifications botaniques et viennent souvent demander des renseignements à ce sujet.

*
* *

1. — **Afzelia africana** Smith (Césalpiniacées).

Vulgo : *Lingué*
Vern. (2) : *gapeul* (t).

Ce grand arbre du domaine soudano-guinéen est répandu çà et là dans la région sans être jamais très commun. L'écorce est grise,

(1) Sur la carte A. O. au 20 000e, le village d'Iwole est dénommé Bandamba.
(2) Les noms tandanké sont désignés par la lettre t entre parenthèses (t) et les noms bassari par la lettre b entre parenthèse (b).

écailleuse, à tranche rouge pâle ; les feuilles ont 4 à 5 paires de folioles opposées, obtusément acuminées avec des pétiolules tordus ; les fleurs ont des sépales verts et un étendard blanc, strié de rouge. La gousse est ligneuse, épaisse et contient cinq à sept graines noires avec une arille orange qui est comestible. Le bois est très recherché pour la charpente et la menuiserie.

Deux plantes, *Afzelia africana* et *Ficus capensis*, sont considérées comme galactagogues par les guérisseurs tandanké qui les associent généralement dans diverses préparations, à base d'écorce de racine, prescrites en boisson et massages de poitrine.

Les graines seraient parfois toxiques, mais on n'a pas d'indications précises sur les accidents dus à leur consommation ni sur les produits nocifs.

2. — **Annona senegalensis** Pers. (Annonacées).

Vern. : *guitoumkou* (t) ; *agnogour* (b).

Arbuste du domaine soudanais, bas branchu, à grandes feuilles ovales, arrondies aux deux extrémités et à nervures latérales bien marquées. Les fleurs sont jaune pâle, à pétales épais. Les fruits, comestibles, sont charnus, jaune orangé. On le rencontre çà et là, mais jamais abondamment.

Aucune indication ne nous a été donnée sur l'Annone du Sénégal en pays tandanké. Par contre, en pays bassari, on pratique des lavages et des massages avec un décocté aqueux à parties égales de feuilles d'*A. senegalensis* et d'*Icacina senegalensis*. La prescription concerne les maladies « arrivant avec le vent en saison sèche » et produisant une grande asthénie (bronchites, pneumonies). La plante a en outre la réputation d'être employée par les sorciers jeteurs de sorts.

3. — **Anogeissus leiocarpus** G. et Perr. (Combrétacées).

Vern. : *gangale* (t) ; *angane* (b).

Arbre du domaine soudanais atteignant 12 à 15 m, au fût droit avec empattement à la base. L'écorce est mince, claire, se desquamant par petites plaques. Les branches sont grêles, retombantes. Petites feuilles alternes qui donnent à la frondaison un aspect léger ; fleurs en glomérules vert jaunâtre ; fruits groupés, ayant l'aspect d'un petit cône. C'est un arbre peu commun dans la région, rencontré seulement çà et là dans les vallées ou sur les versants des collines où il ne fournit pas de peuplements purs, comme dans certaines autres régions du Sénégal.

COLLINES DOLÉRITIQUES D'IBEL-IWOL.

Les sols de décomposition doléritique sont fertiles. Toutes les collines sont cultivées malgré les rochers qui affleurent.

PHOTO 1. — Vue d'une colline au Nord de la route de Kédougou-Etiolo.

PHOTO 2. — Un replat de la colline défriché en vue de la culture du Sorgho. Les Baobabs sont nombreux.

A. leiocarpus aux vertus thérapeutiques ignorées des Bassari est, pour les Tandanké, le médicament spécifique des diarrhées infantiles, en traitement médico-magique : boissons avec le décocté d'écorces de tronc prélevées le matin côté est et côté ouest (culte du soleil).

4. — **Argemone mexicana** L. (Papavéracées).

Vern. : *gapèye korkot* (t).

Herbe annuelle, originaire du Mexique, subspontanée parfois autour des hameaux. Elle est assez commune dans les sols calcaires de la région de Dakar, et rare à l'intérieur du Sénégal. On la retrouve parfois dans les sols de décomposition doléritiques et autour des campements où se réunissent les bovidés. La plante n'est pas consommée par le bétail. Feuilles vert glauque, dentées ; belles fleurs jaune vif ; fruits capsulaires à épiderme épineux.

Des bains locaux avec le décocté de plante entière ont, chez les Tandanké, la réputation d'être toujours calmants et souvent curatifs, la prescription essentielle concernant les œdèmes des membres inférieurs.

5. — **Baissea multiflora** D. C. (Apocynacées).

Herb. : Ad. Ker. 18.963 (feuilles).
Vern. : *ékoudène* (b).

Arbuste du domaine soudanais, sarmenteux, très ramifié, à rameaux grêles, entremêlés, se remarquant surtout au moment de la floraison. Les fleurs sont en panicules blanc-rosé qui apparaissent en saison sèche pendant la défeuillaison. La floraison est très abondante. Feuilles opposées, pubescentes. Les fruits sont de longues siliques attachées par deux, pendantes, et contiennent de nombreuses graines munies d'aigrettes. La plante contient du latex. Elle est répandue partout dans la région mais irrégulièrement et éparsément.

Cette espèce est surtout un fétiche de chasse pour les Bassari qui utilisent parfois les macérés de rameaux feuillés en bains comme stimulant.

6. — **Bridelia micrantha** Baill. (Euphorbiacées).

Vern. : *gaméné* (t).

Petit arbre, plus souvent arbuste, du domaine guinéo-soudanais, à feuilles ovales dont les nervures latérales vont jusqu'au

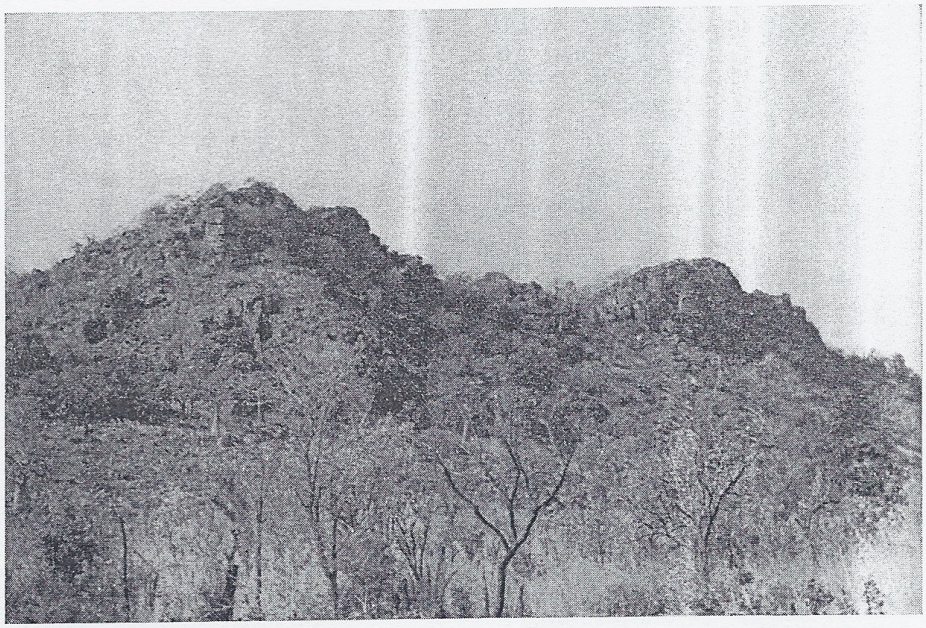

PHOTO 3. — Les blocs doléritiques n'empêchent pas les cultures qui s'effectuent partout où la pente n'est pas excessive et où la terre n'est pas totalement entraînée.

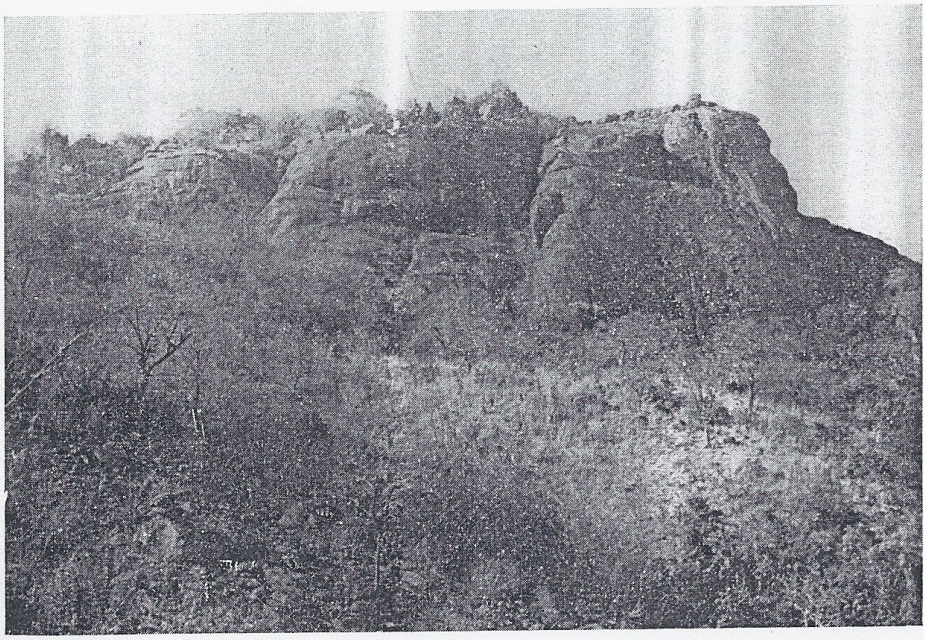

PHOTO 4. — Les blocs forment parfois des masses rocheuses compactes non décomposées qui atteignent plus de 100 mètres de hauteur.

bord du limbe. Petites fleurs jaune verdâtre. Drupes ovoïdes vertes, devenant noires à maturité. On le rencontre surtout à proximité des galeries forestières, mais il fréquente également des milieux plus secs, tels les versants et même les plateaux latéritiques. Il reste alors rachitique.

L'absorption des écorces cuites avec les aliments liquides constitue le remède antidysentrique des Tandanké. Les premiers jours du traitement le malade ne prend pas de nourriture solide.

7. — **Butyrospermum parkii** Kostch. (Achradacées = Sapotacées).

Herb. : Ad. Ker. 18.965.
Vulgo : *Karité.*
Vern. : *guiwole* (t) ; *apingwé* (b).

Ce bel arbre soudanais au fût droit, trapu, à écorce foncée, profondément fissurée, ne forme pas ici des peuplements. On le rencontre surtout dans les savanes claires où, toujours très disséminé, il vit isolément. Toutes ses parties contiennent du latex. Les feuilles sont lancéolées, arrondies au sommet, longuement et nettement pétiolées. Les nervures latérales sont parallèles et très nombreuses. Belles fleurs blanches. Les fruits sont de grosses drupes ovoïdes renfermant une graine également ovoïde.

Les Tandanké, en médecine infantile, ont un emploi assez curieux du Karité : on sait que l'allaitement de l'enfant pendant deux ans est pour la femme africaine un impératif quasi absolu. Durant cette période, on fait appel aux galactagogues, mais passé le délai de deux ans la maman, on le conçoit aisément, est pressée de sevrer son bébé. C'est ici qu'intervient le décocté d'écorces de Karité : on le donne en boisson aux enfants qui à deux ans refusent encore toute nourriture autre que le lait maternel.

8. — **Calotropis procera** Ait. (Asclépiadacées).

Vern. : *atapoum* (b).

Arbuste soudanais mais traversant le Sahara. Il est ubiquiste et se rencontre dans de nombreuses classes de sols. Il est facilement reconnaissable avec ses grandes feuilles orbiculaires vert glauque, ses fleurs mauve-rose formant de belles inflorescences compactes, ses fruits ovoïdes, gonflés d'air et renfermant de nombreuses graines plumeuses. Il contient un abondant latex caustique.

Il a généralement de très nombreux usages thérapeutiques dans les diverses régions où il existe, mais dans la région consi-

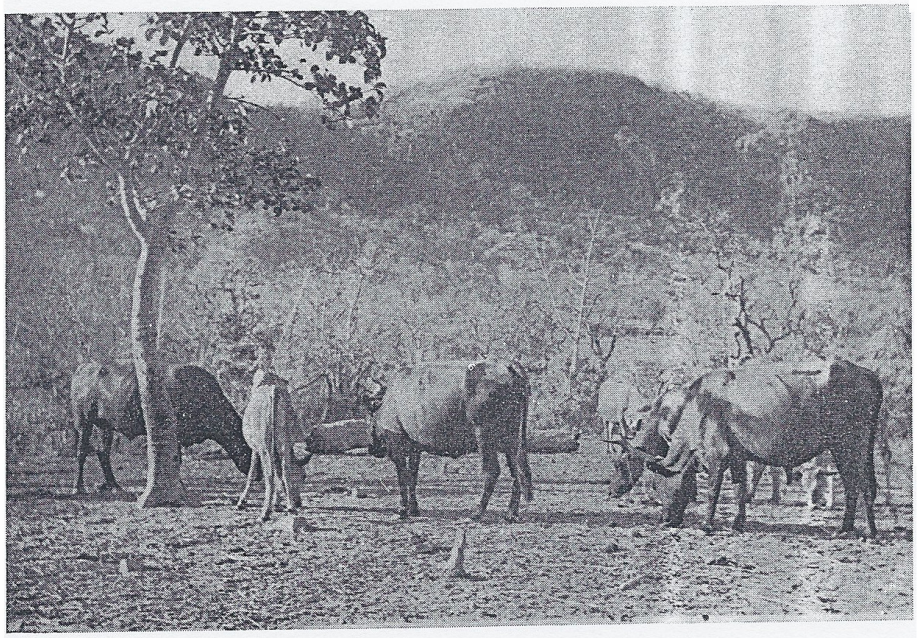

PHOTO 5. — Les peuls sont nombreux dans la région.
Ils occupent toutes les terres qui entourent les collines. Un troupeau.

PHOTO 6. — La case peule typique de la région et du Fouta-Djalon en Guinée.

dérée, seuls quelques guérisseurs bassari nous ont signalé l'emploi du décocté de racines dans les entéralgies.

9. — **Cassia sieberiana** D. C. (Césalpiniacées).

Vern. : *ganaté bembo*, *madanga* (t) ; *akéjé kéjé* (b).

Petit arbre soudanais très ramifié, à cime étalée, à branches souvent retombantes. Feuilles composées pennées. Très belles grappes pendantes de fleurs jaune vif en saison sèche généralement lorque l'arbre est défeuillé. Il est répandu partout mais ne forme jamais des peuplements purs.

Les bains froids avec le décocté de rameaux feuillés constituent chez les Bassari un traitement du paludisme et des fièvres en général.

10. — **Combretum glutinosum** Pers. (Combrétacées).

Vern. : *andékadar* (b) ; *diambakatana* (t).

Arbuste soudanais très commun dans tout le Sénégal, devenant un petit arbre de 12 à 13 m dans les belles savanes boisées non défrichées. Il y a de très nombreuses formes suivant les régions. Dans le Sénégal oriental, les limbes à sommet acuminé sont plus fréquents, que ceux à sommet arrondi qui dominent dans l'Ouest. Fleurs en épis jaunâtres. Fruits à 4 ailes jaune paille doré à maturité. Il est très abondant dans les jachères, en plaine ou sur les collines.

Le décocté de feuilles, pris en boisson contre les coliques, jouit chez les Bassari d'une très bonne réputation. Chez les Tandanké, les racines cuites avec la viande constituent un aliment antiblennoragique.

11. — **Cordyla pinnata** (Lepr. *ex* A. Rich.) Milne Redhead (Fabacées = Papilionacées).

Syn. : *C. africana* Lour.
Vern. : *dioudé*, *diwouth*, *guiwoude* (t) ; *angoul* (b).

Arbre soudanais disséminé dans la région, à fût cylindrique, généralement court, détérioré, mais pouvant exceptionnellement être droit chez les sujets non soumis aux feux. L'écorce des vieux arbres est épaisse et forme des plaques carrées proéminentes, régulièrement disposées. Les feuilles sont pennées, à folioles arrondies aux deux extrémités. Fleurs blanches en saison sèche lorsque l'arbre

PHOTO 7. — Village Bassari d'Etiolo. Les murs des cases sont en blocs de latérite ou en parpaings de terre. Les toitures sont couvertes de couches superposées de paille tressées.

PHOTO 8. — Autre vue du village d'Etiolo. *A droite* : greniers à Pistaches de terre (Voandzeia).

est défeuillé ; nombreuses étamines. Le fruit est une baie jaune à maturité, sphérique, à pulpe comestible pouvant atteindre 6 cm de diamètre et renfermant une, deux ou trois graines.

La poudre d'écorce fraîche de *C. pinnata* en prise nasale constituerait, aux dires d'un féticheur tandanké, un remède de choix contre les céphalées, les coryzas et les rhinites.

12 — **Crossopteryx febrifuga** Benth. (Rubiacées).

Vern. : *gathia mès*, *inglé nian* (t) ; *akodoniègue* (b).

Petit arbre, mais plus fréquemment arbuste, de 3 à 4 m ramifié, à feuilles opposées, acuminées, vert foncé brillant à la face supérieure, glabres ou pubescentes à la face inférieure. Cymes très fournies de fleurs blanches très odoriférantes. Petits fruits capsulaires se fendant en deux et laissant échapper des graines ailées. Il est assez commun et vit souvent en petits peuplements hétérogènes. Il existe dans certaines savanes boisées et est absent dans d'autres formations ayant la même apparence.

Pas d'emplois thérapeutiques chez les Tandanké. Valeur certaine reconnue par les Bassari pour les maladies graves, mais indications secrètes sous la dépendance de la divination par fétiche.

13. — **Cymbopogon giganteus** Chiov. (Poacées = Graminées).

Vern. : *edigiteu* (t.)

Herbe vivace, robuste, atteignant 3 m et plus. Les inflorescences dressées sont formées d'épillets compacts, irrégulièrement disposés vers l'extrémité des chaumes. On la rencontre un peu partout dans les savanes boisées, arbustives ou dégradées, mais elle est plus abondante et plus robuste dans les vallées.

Le macéré aqueux de plante entière est donné chez les Tandanké en boisson comme antiblennoragique et en lavage général du corps comme défatigant.

14. — **Daniellia oliveri** Hutch. et Dalz. (Césalpiniacées).

Vern. : *an dep*, *andiap* (b) ; *guine dêpe* (t).

Bel arbre soudanais ou soudano-guinéen au fût gris argenté dont l'écorce se desquame par plaques subcirculaires. Grandes feuilles pennées, à folioles asymétriques à la base. Limbe adulte cassant lorsqu'on le froisse. Belles inflorescences blanches. Gousses plates renfermant une ou deux graines. Il ne forme pas de véritables peu-

plements, mais se rencontre dans les savanes claires ou boisées, isolément ou par groupes de plus en plus étendus au fur et à mesure que l'on se rapproche des vallées et des sols frais. Sur les plateaux et les versants il reste rabougri.

Le décocté de racine en boisson est utilisé par les Bassari comme antiblennoragique.

15 — **Detarium microcarpum** G. et PERR. (Césalpiniacées).

Vern. : *atia rèje* (b).

Arbre soudanais, au fût clair. Il peut atteindre 10 m mais on le rencontre généralement sous forme arbustive ou de petit arbre de 4 à 5 m dans les taillis en jachère. Il n'a pas le même habitat que le *Detarium senegalense*. Le *D. microcarpum* ne pénètre pas, ou rarement, dans les galeries guinéennes alors que le *D. guineense* s'éloigne peu des dépressions humides de la région. Les feuilles pennées ont des folioles arrondies et généralement émarginées au sommet ; fleurs blanchâtres ; drupes à noyau fibreux. On le rencontre irrégulièrement par petites taches dans les savanes arbustives ou boisées claires ou sous forme de rejets dans les jachères.

D. microcarpum est considéré par les Bassari comme fétiche protecteur de maladies. Différentes parties de la plante peuvent subir des préparations spéciales qui sont introduites dans des petites cornes d'antilope évidées et portées autour du cou ou à la ceinture.

16 — **Dichrostachys glomerata** CHIOV. (Mimosacées).

Vern. : *amboukrouka* (b).

Arbuste ou petit arbre du domaine soudanais, irrégulièrement répandu dans tout le Sénégal. Il forme parfois de petits peuplements jamais très étendus. L'extrémité des rameaux est épineuse mais il ne porte pas de véritables épines. Feuilles bi-composées, fines. Inflorescence en épis de deux couleurs : jaune et mauve. Les fleurs mauves, situées à la base de l'épi, sont stériles avec de longs staminodes. Les fleurs jaunes hermaphrodites, plus petites, sont à l'extrémité. Les fruits sont des gousses contournées, enchevêtrées les unes dans les autres, indéhiscentes.

D. glomerata est très signalé chez les Tandanké dans le traitement des blennoragies, plus particulièrement des orchites blennoragiques. La racine est d'abord mise à tremper dans de l'eau, puis on chauffe légèrement sans atteindre l'ébullition pendant une demi-heure. Le liquide encore tiède est donné comme unique boisson au malade pendant une quinzaine de jours environ.

17. — **Dombeya quinqueseta** var. **senegalensis** (PLANCH.) KEAY (Sterculiacées).

Syn. : *D. senegalensis* (PLANCH.) AUBR.
Vern. : *guipouyoufaya* (t) ; *a-médibédi* (b).

Arbuste du domaine soudanais atteignant 3 m, surtout remarquable au moment de la floraison. Il forme pendant la saison sèche de véritables boules couvertes de fleurs blanches, la plante étant défeuillée. Il est présent dans toutes les savanes boisées, mais toujours épars. Il ne forme pas de peuplements. Feuilles digitilobées. Les fruits sont des capsules loculicides entourées par les pétales marcescents.

Après une macération des racines pendant trois jours, le décocté est prescrit en boisson chez les Tandanké pour tous les états pyrétiques.

18. — **Entada sudanica** SCHWEINF. (Mimosacées).

Vern. : *gango-mp* (t) ; *angomb* (b).

Grand arbuste du domaine soudanais, souvent ramifié dès la base, atteignant 5 à 6 m. Il se reconnaît de loin très facilement lorsqu'il est recouvert par ses grandes et larges gousses papyracées qui persistent sur l'arbre pendant toute la saison sèche. Feuilles bipennées à 5 ou 7 paires de pinnules portant 14 à 24 paires de foliolules. Les inflorescences sont des épis de fleurs blanc-jaunâtre qui apparaissent en saison sèche, un peu avant les premières pluies. Les gousses se séparent en articles rectangulaires qui renferment une graine. L'épicarpe de chaque article est hémisphérique au centre, du fait du développement du mésocarpe autour de la graine.

E. sudanica a, chez les Tandanké, des utilisations internes et externes : internes pour les bronchites et la toux sous forme de macéré d'écorces ; externes en application sur les plaies et les blessures de l'écorce préalablement débarrassée de son liège, réduite en poudre, mâchée et mêlée à la salive. On ajoute quelquefois à cet emplâtre un décocté de racines de *Terminalia macroptera*.

Chez les Bassari, les guérisseurs adeptes du fétiche « achak » le considèrent comme un grand médicament mais ne dévoilent pas ses indications thérapeutiques, celles-ci étant sensées être données par le fétiche lui-même en présence du malade.

19. — **Erythrina senegalensis** D. C. (Fabacées = Papilionacées).

Vern. : *atiéris*, *atiérife* (b).

Arbuste ou petit arbre du domaine soudanais qui se remarque de très loin lorsqu'il est en fleur, généralement en saison sèche pendant la défeuillaison. Feuilles trifoliolées à rachis épineux ; fleurs en grappes rouge vif ; gousses toruleuses, contournées, renfermant des graines ovoïdes rouge vif. Il est répandu partout au Sénégal mais toujours très éparsément. Il est assez commun chez les Bassari et les Tandanké où il est planté autour des cases. Il entre dans la constitution des clôtures, les branches pouvant se bouturer facilement.

Les Bassari reconnaissent aux écorces d'Erythrine des propriétés fébrifuges et cholagogues et utilisent le décocté en boisson.

20. — **Euphorbia sudanica** A. Chev. (Euphorbiacées).

Vulgo : Euphorbe cactiforme.
Vern. : *agnidin* (b).

Cette Euphorbe du domaine soudanais est surtout localisée dans les stations rocheuses, souvent gréseuses, mais on la trouve sur d'autres supports minéralogiques. Elle peut former de petits peuplements clairs. On la remarque aisément grâce à son port cactiforme aux rameaux cylindriques épineux, régulièrement disposés autour de l'axe central. Les feuilles qui apparaissent en saison des pluies et tombent dès le début de la saison sèche sont épaisses, obovales-triangulaires, dentées ou lacérées vers le sommet. Petites fleurs jaune verdâtre vers l'extrémité des rameaux. Fruits capsulaires, pédicellés, de 5 mm de diamètre, contenant des graines subglobuleuses d'environ 1,5 mm.

L'Euphorbe cactiforme est par excellence le médicament anti-lépreux des Bassari : les rameaux sont coupés et brûlés jusqu'à obtention de cendres. Ces cendres sont bouillies dans de l'eau avec les feuilles de *Sarcocephalus esculentus* et le décocté ainsi obtenu sert au lavage du corps entier, visage compris.

21. — **Fadogia erythrophloea** (K. Schum. et Kr.) H. et D. (Rubiacées).

Herb. : Ad. Ker. 19.004 (fleurs et fruits).
Vern. : *gameul set* (t) ; *anring kekède, anêne dékênène* (b).

Petit arbuste du domaine soudanais de 2 à 3 m de haut, à rameaux rougeâtres, écailleux-poudreux ; sous cette couche, l'écorce

est verdâtre ou grisâtre. Feuilles verticillées par trois avec des nervures et nervilles blanchâtres qui font contraste sur le fond vert du limbe. Fleurs verdâtres, en glomérules sur les rameaux âgés. Elles apparaissent en saison sèche lorsque la plante est défeuillée. Petits fruits un peu lobés, glabres, On le rencontre très éparsement sur les versants des collines, dans les savanes arbustives très claires.

On reconnaît aux racines des propriétés antientéralgiques pour un symptôme assez précis, semble-t-il, dans l'esprit de notre informateur : constipation avec douleurs intestinales en coup de poignard. L'administration se fait sous forme d'aliment, la poudre de racine étant ajoutée à la viande qu'on fait cuire à l'accoutumée et qu'on absorbe aux repas.

22. — **Ficus capensis** THUNB. (Moracées).

Vern. : *ganak* (t) ; *anak* (b).

Arbuste ou petit arbre guinéo-soudanais qui recherche surtout les sols humides dans la région des Bassari-Tandanké. On le trouve principalement dans les galeries mais il peut s'en éloigner et croître dans les anfractuosités rocheuses ou les carapaces ferrugineuses démantelées. Grandes feuilles largement lobées. Grosses figues en grappes pendantes sur les branches ou sur le tronc.

L'utilisation galactagogue de cette espèce par les Tandanké a déjà été signalé à propos d'*Afzelia africana*.

23. — **Ficus dicranostyla** MILDBR. (Moracées).

Herb. : Ad. Ker. 18.994 (feuilles).
Vern. : *angadg* (b).

Bel arbre du domaine soudano-guinéen, à fût généralement droit, cylindrique, à écorce régulièrement fissurée, claire. Feuilles ovales, longuement et régulièrement acuminées, cunées ou arrondies, rarement cordées à la base. Le limbe est scabre sur les deux faces. Les fruits, isolés ou jumelés, sont subglobuleux, rugueux, stipités, pubescents et atteignent 1,5 cm de diamètre.

Le latex de ce *Ficus* nous a été signalé comme toxique par un informateur bassari.

24. — **Gardenia ternifolia** SCH. et THONN. (Rubiacées).

Vern. : *ananga, en manga* (b) ; *madanga, gananga* (t).

Arbuste du domaine soudanais pouvant être confondu avec le *G. triacantha*. Les feuilles, les jeunes rameaux et le calice sont

glabres chez le *G. ternifolia*. Les feuilles disposées vers l'extrémité des rameaux ont le limbe légèrement réticulé. Belles fleurs blanches devenant jaunâtres après l'anthèse. Fruits globuleux ou ovoïdes (voir *G. triacantha*).

Les écorces pilées et ensuite chauffées sont appliquées en cataplasmes sur les blessures (traitement bassari).

25. — **Gardenia triacantha** D. C. (Rubiacées).

Herb. : Ad. Ker. 18.988 (feuilles).
Vern. : *ananga athéan* (b).

Arbuste du domaine soudanais difficilement séparable du précédent (*G. ternifolia*) si ce n'est par ses feuilles qui sont généralement scabres sur les deux faces et par le calice pubescent ou glabrescent. Les lobes du calice sont normalement filiformes alors qu'ils sont courts, parfois inexistants chez le *G. ternifolia*. Il recherche les sols compacts où il peut former des peuplements presque purs, mais il est plus souvent isolé et irrégulièrement réparti dans les savanes boisées ou arbustives, près des galeries ou sur les plateaux rocailleux. Les fleurs sont également blanches, très finement parfumées.

G. triacantha nous a été signalé seulement une fois par un féticheur bassari en qualité de composant d'une préparation médico-magique destinée aux femmes sujettes aux avortements.

On prend les rameaux feuillés d'un *Gardenia* sacré, toujours le même, et choisi en particulier pour avoir sur son tronc une excavation, ou mieux une fourche branchue orientée vers l'Est, c'est-à-dire du côté du soleil levant. Une pierre servant aux sacrifices est disposée en permanence sur cette fourche et la cueillette se fait après offrandes diverses au végétal et au minéral (1).

Pour la préparation proprement dite, on réalise un décocté avec les rameaux feuillés du *Gardenia* et les parties de plante entière d'un *Tapinanthus bangwensis* parasitant un *Combretum lecardii*. Après décantation le liquide sert en boisson et les marcs résiduels en frictions et bains.

---

(1) Pour bien nous faire comprendre ses déclarations et leur importance, notre informateur nous a emmené assez loin en brousse, au pied de son « aranga athéan » qui présentait bien les caractéristiques indiquées, avec la pierre sacrificielle posée sur la fourche du tronc.

26. — **Grewia lasiodiscus** K. SCHUM. (Tiliacées).

Herb. : Ad. Ker. 19.009 (feuilles).
Vern. : *akignéou* (b).

Arbuste du domaine soudanais, peu fréquent au Sénégal, mais qui apparaît dans le Sénégal oriental et en Casamance. On le rencontre dans les savanes boisées, souvent à proximité des galeries sèches. Ses feuilles sont finement denticulées, minces, ovées. Les fleurs sont jaunes et l'ovaire est stipité. Fruits globuleux, stipités, de 10 à 12 mm de diamètre.

Chez les Bassari, pour les maux de ventre, les rameaux et écorces pilées de *G. lasiodiscus* sont cuits avec les aliments préparés en sauce et absorbés ainsi avec la nourriture.

27. — **Guiera senegalensis** LAM. (Combrétacées).

Vern. : *gamacès, jagamacis* (t).

Arbuste du domaine soudanais répandu dans tout le Sénégal et particulièrement dans les jachères aux sols légers. Il existe aussi dans les savanes boisées mais il n'y forme pas de peuplements. Ses feuilles sont vert grisâtre avec des points noirs sous le limbe. Fleurs en glomérules blanc crème. Fruits groupés ressemblant à des gousses longuement velues.

Considéré comme plante magique par les Tandanké : on administre le macéré de rameaux feuillés en bains aux personnes possédées par des forces mauvaises (sorcellerie, épilepsie, folie). Le caractère bénéfique de ces bains est tel qu'on peut en prendre aussi pour faire aboutir différents projets relatifs à l'amour, la fortune, etc.

28. — **Heeria insignis** O. KTZE (Anacardiacées).

Vern. : *andiome boné* (b).

Arbuste du domaine soudanais irrégulièrement réparti au Sénégal. Il est plus fréquent dans les jachères que dans les savanes boisées et se présente alors sous forme de touffes aux rameaux nombreux partant de la souche. Les feuilles sont généralement verticillées par trois, linéaires, ovales ou obovées. Le limbe est feutré, argenté dessous et vert foncé dessus. Inflorescences en panicules terminales de petites fleurs blanches. Les fruits sont des petites drupes noires, aplaties, à l'épicarpe ridé et contenant une graine.

Espèce réputée chez les Bassari pour son action émolliente,

désensibilisante et curative lors des enflures des pieds : on pratique dans ce cas des onctions souvent répétées avec des feuilles pilées légèrement chauffées.

29. — **Icacina senegalensis** A. Juss. (Icacinacées).

Vern. : *mérill* (t) ; *anarham*, *anagane* (b).

Sous-arbrisseau du domaine soudanais très abondant au Sénégal dans les jachères et souvent dans le sous-bois des savanes arborées. Les tiges ne dépassent pas 1,25 m de haut ; elles sont annuelles et partent plus ou moins nombreuses d'un gros tubercule vivace. Les feuilles sont vert vif, vernissées. Inflorescences en panicules terminales de petites fleurs blanches. Les fruits sont des drupes pubescentes à épicarpe rouge vif. Le mésocarpe onctueux, gélatineux est sucré et comestible.

Les feuilles d'*Icacina senegalensis* entrent, en association avec celles d'*Annona senegalensis*, dans un traitement externe des asthénies.

30 — **Khaya senegalensis** A. Juss .(Méliacées).

Vulgo : *Caïl cédra*, Acajou du Sénégal.
Vern. : *gatiès*, *gassiès* (t) ; *atiès* (b).

L'Acajou du Sénégal est un grand arbre pouvant atteindre 30 à 35 m, au fût puissant, aux branches robustes, à la frondaison dense et bien équilibrée. L'écorce brun foncé se desquame par plaques circulaires. Feuilles composées pennées ; folioles ovales lancéolées, légèrement ondulées sur les bords. Fleurs en panicules blanches. Fruits capsulaires formant quatre valves. Graines circulairement ailées.

Les écorces de Caïl Cédra nous ont été signalées en usage interne chez les Tandanké comme revigorant, fortifiant, antientéralgique et en usage externe chez les Bassari pour les dermatoses.

31. — **Lippia adoensis** Hochst. (Verbénacées).

Herb. : Ad. Ker. 18.995 (infructescences).
Vulgo : Thé de Gambie.
Vern : *gangoré-mp*, *gango'rènt* (t).

Plante du domaine soudanais, annuelle par les tiges mais de souche vivace, fréquente dans les savanes boisées d'origine ou dans les savanes rarement défrichées. Elle disparaît dans les cultures. Les tiges sont dressées, atteignant 2 m. Feuilles généralement ver-

ticillées par quatre. Limbe oblong, finement denticulé. Fleurs blanches en glomérules cylindriques, courts.

Les feuilles, à légère odeur menthée-camphrée très agréable, sont utilisées couramment en boissons théïformes toniques et stimulantes. On sait que les fleurs donnent par distillation jusqu'à 15 % d'essence brute (analogue à celle de Romarin) dont on peut retirer 37 % de Camphre gauche.

32. — **Mitragyna inermis** O. Kze (Rubiacées).

Vern. : *gangue golère* (t).

Petit arbre du domaine soudanais et soudano-sahélien qui recherche les sols limoneux ou argileux périodiquement inondés, puis longuement exondés. Il vient cependant également au bord des rivières permanentes et dans les sols constamment humides. Ses feuilles sont elliptiques acuminées, opposées avec une stipule interpétiolaire remarquable. Les fleurs blanches sont en glomérules atteignant 3,5 cm de diamètre. Infrutescences sphériques, provenant de la réunion des fruits de l'inflorescence.

M. inermis est pour les Tandanké un fétiche de chasse particulièrement bénéfique pour rencontrer et tuer les biches. Avant de se mettre en route, le chasseur se frotte le corps et nettoie la crosse du fusil avec une macération de feuilles de quatre jours.

33. — **Morinda geminata** D. C. (Rubiacées).

Herb. : Ad. Ker. 18.998 (feuilles).
Vern. : *anaba* (b).

Ce petit arbre du domaine guinéen n'est pas fréquent chez les Bassari-Tandanké. On le rencontre cependant à proximité des galeries forestières. Ses feuilles, courtement pubescentes, sont suborbiculaires, vert foncé, opposées avec des stipules interpétiolaires. Fleurs blanches en glomérules. Infrutescences subsphériques provenant de la réunion des fruits de l'inflorescence.

M. geminata ne semble pas avoir, à proprement parler, d'indication thérapeutique. Les chasseurs bassari utilisent quelquefois l'eau de trempage des racines pour les ablutions et comme fétiche de chasse.

34. — **Ocimum basilicum** L. (Lamiacées = Labiées).

Vulgo : Basilic.
Herb. : Ad. Her. 18.987 (infrutescences).
Vern. : *niaramel* (t).

Petite herbe pantropicale annuelle s'échappant parfois des jardins où elle est cultivée. Feuilles aromatiques légèrement dentées. Épis de fleurs blanches. Fruits entourés par le calice élargi.

Le décocté de feuilles de Basilic est utilisé en médecine populaire tandanké sous le nom de « bissial ». On le prend comme calmant et stomachique.

35. — **Oncoba spinosa** Forsk. (Flacourtiacées).

Vulgo : Arbre tabatière.
Vern. : *gitiovène ganak* (t) ; *agnékodo* (b).

Arbuste du domaine soudano-guinéen à longues épines droites, très ramifié. Les rameaux sont lenticellés. Feuilles alternes, elliptiques, courtement acuminées, crénelées dentées, membraneuses. Belles fleurs blanches odorantes de 5 cm de diamètre environ avec des étamines nombreuses. Les fruits sont sphériques, de 5 à 6 cm de diamètre, durs, lisses et contiennent une pulpe acide. On le rencontre çà et là chez les Bassari-Tandanké, irrégulièrement réparti, principalement à proximité des têtes de ravins ombragés.

Oncoba spinosa n'est utilisé en thérapeutique que par les Tandanké en qualité de fortifiant (racines pulvérisées mélangées à la viande).

36. — **Phoenix reclinata** Jacq. (Arécacées = Palmiers).

Syn. : *P. senegalensis* Van Houte, P. *spinosa* Schum. et Thonn.
Vern. : *inibe*, *ignib* (b).

Petit Palmier du domaine soudanais pouvant atteindre 8 à 9 m, au stipe grêle, localisé dans le pays tandanké-bassari à proximité du lit des rivières et torrents temporaires ou permanents. L'extrémité des segments des feuilles pennées est dure, piquante. Épis composé de fleurs blanches. Petites drupes à mésocapre sucré, peu épais, mais comestible.

Le décocté de bourgeons est recommandé chez les Bassari en bains et boissons pour prévenir la fatigue due à des marches forcées et comme revigorant après un effort physique.

37. — **Pteleopsis suberosa** Engl. et Diels. (Combrétacées).

Herb. : Ad. Ker. 18.999 (feuilles).
Vern. : *andoukouit* (b).

Petit arbre de 7 à 8 m de haut ou arbuste des savanes claires soudanaises, au fût droit, grêle ; écorce grumeleuse, grise. Feuilles

oblongues-elliptiques, acuminées, légèrement pubescentes de chaque côté. Petites fleurs blanchâtres, peu remarquables. Fruits à 3 ou 4 ailes de 1,5 à 2 cm de diamètre. Il est irrégulièrement réparti au Sénégal. On le trouve dans le Saloum, en Casamance et dans le Sénégal oriental. Il est peu fréquent mais est généralement grégaire là où on le rencontre.

Un féticheur bassari nous a déclaré que *P. suberosa* était le « médicament » du mil. Il faut entendre par là qu'on le plante ou qu'on le respecte (s'il existe) dans les champs de mil où il a la réputation de protéger la récolte et de favoriser le rendement.

38. — **Nauclea latifolia** Sm. (Rubiacées).

Vern. : *ganhoyokro, gamoyokre, gaonyokré* (t) ; *aprodo, apodo, apordo* (b).

Arbuste sarmenteux du domaine guinéo-soudanais surtout localisé près du lit des rivières temporaires ou permanentes des Bassari-Tandanké. On peut aussi le rencontrer dans des stations plus sèches, dans des rocailles et des carapaces démantelées, mais il reste rachitique. Ses feuilles sont ovales, parfois arrondies ou à peine acuminées, vert foncé, brillantes, opposées stipulées. Inflorescences en glomérules de fleurs blanches. Infrutescences sphériques formées par la soudure des fruits de l'inflorescence. Elles sont orangées à maturité et renfermant une pulpe sucrée, acide, agréable au goût et comestible.

Le *Sarcocephalus* bien connu des Tandanké et des Bassari n'est guère utilisé en thérapeutique que par ces derniers : on emploie couramment les feuilles pilées en cataplasmes sur les pieds gonflés (pied de Madura ?). On lui reconnaît surtout des propriétés antilépreuses en association avec l'Euphorbe cactiforme.

39. — **Sclerocarya birrea** Hochst. (Anacardiacées).

Vern. : *engou-it, angouk* (b).

Petit arbre du domaine soudanais mais pénétrant dans les domaines sahélien et guinéen à la faveur des défrichements. Le fût est droit, cylindrique, le bois blanc, tendre est très utilisé pour la confection d'ustensiles ménagers. Les feuilles sont pennées, avec 7 à 9 paires de folioles entières ou dentées. L'arbre est dioïque : fleurs mâles en épis rouges à l'extrémité des rameaux ; fleurs femelles verdâtres portées par un pédoncule de 1 cm. Les fruits sont des drupes ovoïdes, jaunes, de 3 à 3,5 cm de diamètre, à pulpe

fibreuse parfois consommée. Il est épars chez les Bassari-Tandanké mais jamais très abondant.

Sclerocarya birrea nous a été indiqué en pays bassari contre les maux de dents et les caries dentaires : pour les névralgies l'écorce est mastiquée pendant une heure environ, tandis que pour les caries, on réalise un « plombage » avec des boulettes d'écorce.

40. — **Securidaca longepedunculata** Fres. (Polygalacées).

Vern. : *gagnagné* (t) ; *agné wish* (b).

Arbuste du domaine soudanais à rameaux dressés, grêles, nombreux, garnis de feuilles alternes, lancéolées, arrondies au sommet. Belles grappes de fleurs mauve violacé, souvent lorsque la plante est défeuillée. Le fruit est une samare ailée. Il est répandu çà et là sans être très abondant, mais on le rencontre partout au Sénégal sauf dans le Sahel et la forêt guinéenne.

Des guirlandes de racines de *S. longepedunculata* sont disposées dans les habitations tandanké comme fétiche protecteur contre les serpents. Chez les Bassari, le décocté de racine en boisson est considéré comme un excellent préventif antivenimeux. Il est à noter que dans toute l'Afrique Noire les racines de *S. longepedunculata*, dont l'odeur très spéciale est due à la présence de salicylate de méthyle (essence de Wintergreen), ont une réputation de « repellent » vis-à-vis des serpents et qu'elles entrent dans de nombreuses formules de préparations curatives antivenimeuses à usage interne et externe.

41. — **Spondias lutea** L. (Anacardiacées).

Vern. : *gatialka* (t) ; *agnoka* (b).

Arbre de 10 à 15 m dans la région, mais pouvant atteindre 25 m et plus en domaine guinéen. Il est spontané en Afrique occidentale ou au moins naturalisé. Le fût est droit, très reconnaissable à son écorce claire, très profondément et irrégulièrement striée, épaisse. Les branches sont également grossièrement striées. L'acumen des jeunes feuilles est spatulé, le limbe des folioles pennées est légèrement denticulé. Panicules lâches de petites fleurs blanches. Le fruit est une drupe jaune à chair un peu sucrée mais très âpre, astringente, comestible.

Les sectateurs bassari du fétiche « achak » qualifient le *S. lutea* de médicament de l'arachide comme ils qualifient *Pteleopsis suberosa* de médicament du mil.

42. — **Sterculia setigera** DEL. (Sterculiacées).

Syn. : *S. tomentosa* GUILL. et PERR.
Vulgo : *M'bepp* (wolof).
Vern. : *guikof* (t) ; *akouf* (b).

Arbre du domaine soudanais au fût trapu, cylindrique. L'écorce est mince et se desquame en larges plaques qui laissent apparaître un tronc blanc jaunâtre rappelant celui du Platane. Feuilles digitées lobées, pubescentes. Fleurs blanc jaunâtre. Fruits formés par 5 follicules qui s'entrouvrent en laissant apparaître des graines noires avec une arille jaune ; elles sont entourées de poils raides, piquants. Il n'est pas commun chez les Bassari-Tandanké.

S. setigera est considéré par les Bassari comme une espèce antilépreuse. Après récolte les écorces sont séchées, carbonisées et réduites en cendres. On ajoute doucement au mortier de l'huile d'« ignem » (*Raphia sudanica*) jusqu'à consistance d'extrait fluide (consistance reconnue au fait que la préparation ne peut être prélevée à la main mais seulement à la cuiller). Le malade doit prendre cet extrait *per os* deux ou trois fois par jour pendant une période assez longue, fonction des résultats obtenus.

La gomme exsudée de l'arbre, connue sous le nom de gomme m'bepp, n'est pas consommée par les Bassari alors que les autres populations sénégalaises la consomment couramment. Elle absorbe en gonflant jusqu'à 250 fois son volume d'eau tout en restant encore sous la forme gelée et peut suppléer avantageusement l'agar agar et différents mucilages.

43. — **Stereospermum kunthianum** CHAM. (Bignoniacées).

Vern. : *gangwore* (t) ; *amal* (b).

Petit arbre soudanais pénétrant loin vers le Nord en domaine sahélien. Le fût est grêle, souvent tortueux ; écorce s'enlevant par plaques minces laissant apparaître le tronc plus clair. Feuilles imparipennées à folioles nettement denticulées ou subentières, glabres ou pubescentes dessous. Belles panicules de fleurs mauves en saison sèche lorsque l'arbre est défeuillé. Les fruits sont des siliques très longues, minces, renfermant des graines à aile membraneuse. Il est répandu partout éparsément chez les Bassari-Tandanké.

Le décocté d'écorce de tronc est utilisé en boisson, dans les bronchites, les pneumonies et les toux rebelles.

44. — **Strychnos spinosa** Lam. (Loganiacées).

Vern. : *guikolèr* (t) ; *angolit* (b).

Arbuste ou petit arbre du domaine soudanais, généralement épineux, à fût court et écorce claire. Feuilles opposées, arrondies avec des nervures latérales partant de la base ; limbe brillant. Petites cymes de fleurs axillaires blanc crème. Le fruit sphérique, gros comme une orange, à épicarpe dur, lisse, vert, jaunissant à maturité, renferme une pulpe comestible et de nombreuses graines. On le rencontre éparsément dans les pays bassari-tandanké, dans les savanes boisées ou arbustives et dans les jachères où il est parfois conservé.

S. spinosa est le fétiche de chasse des Bassari, comme *Mitragyna inermis* est celui des Tandanké.

45. — **Tamarindus indica** L. (Césalpiniacées).

Vulgo : Tamarinier.
Vern. : *gangodam, guangoudam* (t) ; *angualam* (b).

Arbre de 10 à 15 m de haut du domaine soudanais au tronc épais, robuste, souvent malformé, avec une écorce épaisse, brun foncé, grossièrement crevassée. Les branches sont également tourmentées et fortes. Feuilles pennées à 9-12 paires de folioles arrondies aux deux extrémités. Inflorescences en racèmes terminaux simples ou paniculés. Fruits subcylindriques, légèrement aplatis et courbés, à peine toruleux, indéhiscents ; mésocarpe pulpeux, sucré et comestible.

Le Tamarinier ne nous a guère été signalé pour ses propriétés thérapeutiques si ce n'est par un féticheur tandanké qui l'utilise comme excitant génésique dans un traitement médico-magique accompagné d'invocations aux forces supérieures : en un premier temps, il est fait choix d'un beau specimen de coq rouge qui est sacrifié au pied de l'arbre au-dessus de quelques racines mises à nu. En un deuxième temps les fragments de racines arrachées sont soigneusement pulvérisées et cuites avec le coq selon un mode opératoire déterminé et finalement le « plat aphrodisiaque » ainsi préparé est consommé intégralement par l'intéressé.

46. — **Tapinanthus bangwensis** (Engl. et K. Kr.) Danser. (Loranthacées).

Syn. : *Loranthus bangwensis* Engl. et K. Kr.
Vern. : *édongo* (b).

Plante parasite sur les branches de nombreux genres d'arbres. C'est sûrement l'espèce qui attache le moins d'importance à la plante hôte. Les familles parasitées sont également très nombreuses et variées. Les feuilles sont généralement ovales arrondies ou plus larges vers la base, épaisses, cassantes, vertes sur les deux faces. Les rameaux sont également cassants. Fleurs rougeâtres. Fruits sphériques verdâtres. On la rencontre dans tout le Sénégal.

Les *Tapinanthus* ne nous ont guère été signalés au cours de cette prospection alors que dans de nombreuses autres régions du Sénégal on leur accorde en thérapeutique une très grande importance. Pourtant un célèbre féticheur bassari nous a confié que c'était un grand médicament et pour le prouver il nous a montré la provision de poudre qu'il avait, disait-il, toujours chez lui en abondance. La poudre est préparée à partir de la plante entière séchée et sert, en usage externe (massages, emplâtres, bains), chez tous les malades affaiblis.

Cette poudre est en outre un fétiche porte-bonheur qu'on introduit dans une corne de biche portée au cou. Un autre guérisseur bassari nous a signalé l'action antiabortive du *T. bangwensis* associé à *Gardenia triacantha* dans le traitement médico-magique signalé à ce dernier végétal.

47. — **Terminalia macroptera** G. et PERR. (Combrétacées).

Vern. : *gapada* (t) ; *apoulin* (b).

Arbre de 10 à 15 m du domaine soudanais, à fût et branches robustes, à écorce très profondément fissurée, foncée. Grandes feuilles sessiles ou subsessiles, vert clair, longuement cunées à la base, légèrement acuminées au sommet. Inflorescences en épis de fleurs blanches à odeur peu agréable. Fruits vert clair largement ailés, allongés très proéminents au centre mais non carénés. Commun dans les savanes boisées et très abondant dans certaines jachères car il drageonne beaucoup.

T. macroptera constitue un topique tandanké pour les blessures : décocté de racines additionné de poudre d'écorce d'*Entada sudanica* en pansements hémostatiques.

48. — **Ximenia americana** L. (Olacacées).

Vulgo : Citron de mer.
Vern. : *dindovole, guine do wôle* (t) ; *andéhone* (b).

Arbuste du domaine soudanais à feuilles elliptiques, vert mat, pétiolées, alternes, entières avec épine intrastipulaire située au-

dessus du pétiole. Fleurs axillaires blanc crème à pétales très poilus intérieurement. Le fruit est une drupe jaune à maturité, ressemblant à un citron et contenant un noyau très dur entouré par une pulpe qui est parfois consommée. On le rencontre sporadiquement chez les Bassari-Tandanké dans les sols compacts sur les collines, dans les vallées, à la lisière des galeries. Il n'a pas été rencontré en peuplements comme dans d'autres parties du Sénégal.

On trouve chez les Bassari l'utilisation des feuilles du *Ximenia* sous forme externe et interne, comme hémostatique en applications d'emplâtres sur les blessures, comme antientéralgique sous forme de décocté en boisson.

Dans toute la région, l'huile des graines sert, avec des cendres végétales riches en potasse, à la fabrication du savon.

49. — **Zizyphus mauritania** LAM. et **Z. mucronata** WILLD. (Rhamnacées).

Vern. : *tomberon* (t) ; *enginginhon* (b).

Ce sont des arbustes soudanais qui sont répandus dans tout le Sénégal. Le *Z. mauritiana* a des feuilles densément pubescentes dessous alors que celles du *Z. mucronata* sont glabres. Les fruits du *Z. mauritiana* sont des petites drupes jaune orange n'atteignant pas 1 cm ; ils sont sucrés ; ceux du *Z. mucronata* sont rouge foncé et dépassent 1 cm de diamètre ; ils sont amers. Le *Z. mauritiana* est assez fréquent à proximité de certains villages et hamcaux et se rencontre aussi dans les savanes arbustives. Le *Z. mucronata* est plus localisé à proximité des galeries sèches et dans les carapaces ferrugineuses fracturées.

Le *Z. mucronata* ne semble pas avoir d'indication thérapeutique. Chez les Tandanké on recommande le décocté d'écorce de *Z. mauritiana* en boisson contre les maux de ventre de toutes natures.

(*Laboratoire de Matière médicale,*
Faculté de médecine et de pharmacie Dakar.
Département de botanique,
Institut français d'Afrique noire, Dakar.)